



Doc. 14964  
01 octobre 2019

## Dialogue postsuivi avec la Macédoine du Nord

### Amendement<sup>1</sup> n° 5

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 19.5, insérer le paragraphe suivant:*

«à procéder à une révision de la réglementation électorale pour garantir une représentation équitable des différentes communautés ethniques au Parlement;»

#### *Note explicative*

L'actuelle réglementation électorale ne permet pas de résoudre les difficultés auxquelles se heurtent différentes communautés ethniques dont le nombre de sièges au Parlement ne correspond pas à leur forte représentation dans la population, parce que les membres de ces communautés sont disséminés dans le pays.

#### *Déposé par:*

KOÇ Haluk, Turquie, SOC  
ALTUNYALDIZ Ziya, Turquie, NI  
KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, NI  
SIRAKAYA Zafer, Turquie, NI  
YILDIZ Zeynep, Turquie, NI

---

1. 2019 - Quatrième partie de session

